

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - VENTES ET COMMUNICATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2018**

**Prévision 2017 vs Réel 2016**

(000\$)

**1 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique par:

- Augmentation annuelles variant de 2% à 2.5%	11.9	
- Transfert de trois employés provenant des activités non-réglées suite à la nouvelle méthode d'allocation de coûts	183.5	
- Ajout d'un représentant des ventes au courant de l'année 2017	26.4	
- Nouveau poste de commis sénior au développement de marché au courant de l'année 2017	30.0	
- Transfert d'un employé au service à la clientèle	(44.8)	
- Affectation des tâches administratives du PGEÉ à l'équipe de développement de marché	(26.7)	
- Heures supplémentaires afin de combler des ressources en congé de maladie	18.6	<u>198.9</u>

**2 AUTRES CHARGES**

Les frais professionnels liés aux communications sont en baisse en 2017 du fait que les bases de l'implantation des médias sociaux ont été mises en place en 2016 et que le lancement de notre chaîne Youtube s'est effectué cette même année. (22.7)

Dans les efforts de Gazifère pour promouvoir et consolider ses liens avec la communauté, Gazifère a commandité des événements en 2017, soit "Agwàtà" (spectacle multimédias dont Gazifère était le principal partenaire), "Les sentiers Chelsea" (sentiers communautaires dans la ville de Chelsea) et "La vie de quartier on aime!" (divers volets d'implication de Gazifère dans la vie des quartiers de la ville de Gatineau). 40.2

Les dépenses liées à la publicité sont en hausses en 2017. Ces hausses découlent de frais de promotions plus importantes reliés à des projets d'envergure plus nombreux, tel que la Phase 51, Chelsea, ainsi que l'opération séduction à Thurso. De plus, Gazifère a augmenté ses sommes de publicité pour maximiser l'impact de ses nouvelles commandites. 23.6

Hausse relative aux coûts des programmes commerciaux. 10.7

Hausse des dépenses discrétionnaires, notamment en lien avec l'embauche d'un représentant additionnel aux ventes. 14.1

Compte tenu des limitations budgétaires en 2016, une activité avec les constructeurs de maisons neuves n'a pas été réalisée, réduisant les dépenses réelles de 2016. De plus, un montant qui aurait dû faire partie des charges d'exploitation en 2016 n'a pas été couru et a donc été comptabilisé en 2017. 28.9

Autres 0.7      95.5

Écart suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017. (276.2)

(180.7)

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - VENTES ET COMMUNICATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2018**

(000\$)

**Cause 2018 vs Prévision 2017**

**3 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique principalement par les augmentations annuelles variant de 2% à 2.5% par an, selon les catégories d'employés pour 15 (000\$), par l'impact des postes de représentants des ventes et de commis sénior au développement de marché en pleine année pour 68.2 (000\$), par l'affectation des tâches administrative du PGEÉ à l'équipe de développement de marché pour -8 (000\$) et par le retour à la normal des ressources en congé de maladie pour -18.6 (000\$).

56.6

**4 AUTRES CHARGES**

Les frais de consultants et de promotions sont en hausse respectivement de 30.1 (000\$) et de 13.8 (000\$) afin de promouvoir Gazifère, notamment dans les nouvelles communautés telles que Thurso et Chelsea. Certaines initiatives ressortent, par exemple concernant la conversion vers le gaz naturel et la sensibilisation à la sécurité "Cliquez avant de creuser". Des frais professionnels seront également engagés afin de mieux connaître notre clientèle et déterminer notre position d'appréciation de la clientèle parmi les services publics (sondages, achats de données et focus group).

43.9

Augmentation des frais de consultants afin d'accompagner Gazifère dans la revue de son processus de branchement des clients.

30.0

Augmentation du budget des commandites pour démontrer notre engagement et notre visibilité auprès des nouvelles communautés - Chelsea et Thurso.

15.0

Autres

3.3

92.2

Écart suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017.

(9.8)

82.4